

**La Présidente**

Saint-Ouen-sur-Seine, le 5 juin 2020

Réf. : D20-CRIDF-001238

A l'attention de  
Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

**Objet : aide exceptionnelle forfaitaire de 100 euros aux élèves boursiers**

Mesdames, Messieurs,

La crise sanitaire que nous traversons a eu pour conséquence deux mois de confinement, et la région Île-de-France restant « orange » jusqu'à la fin juin, la plupart des élèves ne reprendront pas le chemin du lycée avant la rentrée.

Avec votre enfant à la maison pendant trois mois, vous avez dû faire face à de nombreux surcoûts, liés d'une part à la fin de l'accès aux cantines scolaires dont les tarifs sont très favorables aux lycéens boursiers, et d'autre part à l'équipement et l'abonnement internet nécessaires pour assurer la continuité pédagogique avec les enseignants.

C'est pourquoi la région Ile-de-France, en charge des lycées, a décidé d'attribuer à toutes les familles des lycéens boursiers une aide exceptionnelle de 100 euros pour vous aider à faire face à ces charges et à traverser cette période difficile. Cette aide vous sera versée dans le courant du mois de juin par l'établissement de votre enfant.

Par ailleurs, je vous annonce que la région veillera à la fourniture des masques de protection dont votre enfant pourrait avoir besoin lors de son retour en classe.

Enfin Ile-de-France Mobilités, que je préside, a décidé le remboursement du pass ImaginR des lycéens pour la durée du confinement à hauteur de 50€ par abonné. La demande de remboursement doit être déposée avant le 17 juin 2020 sur le site [www.mondedommagementnavigo.fr](http://www.mondedommagementnavigo.fr).

Vous pouvez compter sur la région Ile-de-France pour vous soutenir au quotidien et aider à la réussite éducative de votre enfant.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, reading 'Valérie Pécresse'.

**Valérie PÉCRESSE**

**Copies :**

*M. Gilles Pécout, Recteur de la Région académique, Recteur de l'Académie de Paris et Chancelier des universités de Paris et d'Île-de-France*

*Mme Charline Avenel, Rectrice de l'Académie de Versailles*

*M. Daniel Auverlot, Recteur de l'Académie de Créteil*